

Stornach confirme sa candidature à la direction du Parti conservateur

Page A 3



Les Japonais suscitent des espoirs démesurés à Samawa

Page A 5

www.ledevoir.com

LE DEVOIR

VOL. XCV N° 10

LE MERCREDI 21 JANVIER 2004

87c + TAXES = 1\$

Urgences: le mal empire

Les séjours de plus de 48 heures ont triplé depuis 1995

ISABELLE PARÉ
LE DEVOIR

Les dizaines de millions de dollars, les rapports et les plans élaborés depuis huit ans n'auront pas réussi à avoir raison des attentes interminables dans les urgences du Québec. Des données recueillies par *Le Devoir* montrent que, depuis 1995, les séjours de plus de 48 heures dans les urgences du Québec sont en croissance constante et

ont presque triplé dans l'ensemble des régions.

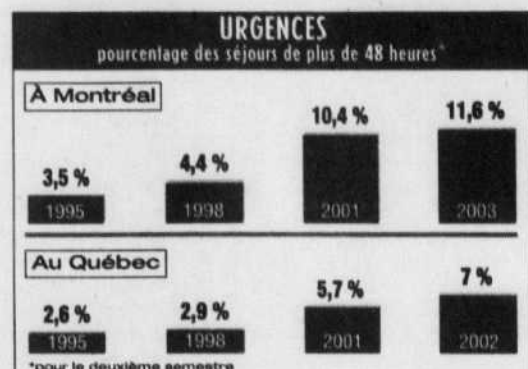
Malgré tous les efforts déployés ces dernières années et les sommes faramineuses investies par les gouvernements, la proportion de patients qui poireautent dans les corridors des urgences atteint aujourd'hui des sommets inégalés. Particulièrement dans la région de Montréal, où le taux des séjours de plus de 48 heures est aujourd'hui jusqu'à 3,4 fois plus élevé qu'en 1995.

Selon des chiffres tirés d'une banque de données provinciales gérée par l'Institut national de santé pu-

blique du Québec (INSPQ), au moins 7 % des patients reçus pour des problèmes de santé physique ou mentale dans l'ensemble des urgences du Québec ont attendu plus de 48 heures avant d'être admis en 2002, alors que ce taux ne dépassait pas 2,6 % en 1995.

L'escalade observée au cours des huit dernières années se vérifie dans plusieurs régions du Québec, mais plus particulièrement pour les régions de Montréal,

VOIR PAGE A 8: URGENCES



PERSPECTIVES

L'Iowa a eu peur de Dean

Guy Taillefer
Le Devoir

Dans quelle mesure Howard Dean demeure-t-il un candidat «viable» à l'investiture démocrate présidentielle suivant sa cuisante défaite aux caucus de l'Iowa? Les observateurs supputaient intensément la question hier à la lumière de la victoire surprise du sénateur du Massachusetts, John Kerry, dont la percée vient crever l'aura d'invincibilité qui entourait jusque-là le D^r Dean.

La course ne fait pourtant que commencer et le jugement des démocrates du petit État agricole de l'Iowa n'a qu'une importance relative. «La culture politique de Des Moines n'est pas celle de New York», signale John P. Burke, politologue à l'université du Vermont. Reste que, totalement étranger à la défaite depuis son entrée en politique il y a une vingtaine d'années au Vermont, M. Dean vient d'échouer son tout premier test des primaires, ne récoltant que 18 % des voix, loin derrière M. Kerry (38 %) et le sénateur de la Caroline du Nord, John Edwards (32 %). Et ce, malgré les avantages marqués dont il dispose au chapitre

VOIR PAGE A 8: DEAN



Le président américain, George W. Bush, révisant le discours sur l'état de l'Union, en compagnie de la conseillère pour la sécurité nationale, Condoleezza Rice, et du directeur de l'équipe de rédaction des discours, Mike Gerson.

Discours sur l'état de l'Union

Bush défend fermement sa politique en Irak

CHRISTOPHE DE ROQUEFEUIL
AGENCE FRANCE-PRESSE

Washington — Le président américain George W. Bush a fermement défendu hier soir sa politique en Irak, assurant que l'Amérique n'avait besoin de la permission de personne pour partir en guerre, et affirmant que la reconstruction du pays était difficile mais justifiée.

À dix mois de l'élection présidentielle, M. Bush a cherché, lors du discours sur l'état de l'Union, à contrer les nombreuses critiques de ses adversaires politiques ou dans la communauté internationale en plaçant ce conflit dans le cadre plus large de la lutte contre le terrorisme et pour la démocratie.

«L'Amérique ne demandera jamais la permission pour défendre la sécurité de ses citoyens», a déclaré M. Bush devant le Congrès, faisant allusion à l'opposition de nombreux pays, dont la France, l'Allemagne ou la Russie, à ce conflit lancé sans le feu vert de l'ONU. Assurant que Washington avait recueilli un «large soutien» international, il a estimé qu'il y avait «une différence entre conduire une coalition de plusieurs pays et se soumettre aux objections d'un petit nombre». Dix mois après la chute de Saddam Hussein, alors que les attentats et les manifestations se multiplient et que des soldats américains continuent d'être tués quasi quotidiennement, il a reconnu que la tâche de la reconstruction était «dure», mais a estimé dans la foulée qu'elle était «juste».

VOIR PAGE A 8: BUSH

La justice américaine réclame Vito Rizzuto

Le «parrain» arrêté hier lors d'une opération visant à décapiter la famille Bonanno

BRIAN MYLES
LE DEVOIR

Le FBI a décapité hier l'une des plus importantes familles du crime organisé au monde, en mettant sous les verrous les têtes dirigeantes du clan new-yorkais Bonanno, identifié à la mafia sicilienne, et en réclamant l'extradition de son présumé soldat numéro un au Canada, Vito Rizzuto, arrêté en matinée à son domicile de Montréal.

La justice américaine considère Victor «Vito» Rizzuto comme «le plus influent membre de la famille Bonanno au Canada» et «le parrain de la mafia italienne à Montréal». Elle réclame l'extradition de l'homme de 57 ans

VOIR PAGE A 8: RIZZUTO

INDEX

Actualités A2	Éditorial A6
Annonces A4	Idées A7
Avis publics... A2	Météo A2
Carrières..... B4	Monde..... A5
Culture..... B8	Mots croisés... A2
Décès A4	Sports B6
Économie B1	Télévision..... B7

Le Québec produit plus de gaz à effet de serre qu'il ne le dit

Jouer à l'autruche n'évitera pas la facture en 2012

LOUIS-GILLES FRANCŒUR
LE DEVOIR

Le Québec, qui se pavane sur toutes les tribunes avec son faible bilan de gaz à effet de serre (GES), se prépare un dur réveil dans huit ans lorsqu'il devra ajouter les gaz à effet de serre de ses réservoirs hydroélectriques et ceux des 2100 mégawatts d'énergie thermique en planification, ce qui devrait porter la part de l'électricité dans le bilan québécois autour de 15 %.

La semaine dernière, plutôt que d'expliquer comment ils allaient effacer l'augmentation de 3 % des GES attribuables à la future centrale du Suroît, le ministre québécois des Ressources naturelles, Sam Hamad, et le président d'Hydro-Québec, André Caillé, revenaient constamment sur le fait que la production d'électricité au Québec ne représentera que 2,6 % des émissions annuelles, soit exactement l'augmentation attribuable à la centrale thermique du Suroît. Pas une tonne de plus...

Le Québec produit 94 % de son électricité avec ses forces hydrauliques. Mais les véritables émissions de gaz à effet de serre de sa production d'électricité comprennent celles de ses centrales thermiques de pointe, fonctionnant au gaz naturel et au pétrole lourd, comme celles de Tracy ou de la Cité. Et un véritable bilan doit aussi inclure les émissions de gaz à effet de serre des 28 042 kilomètres carrés de réservoirs hydroélectriques nécessaires aux besoins en électricité d'Hydro-Québec (incluant Churchill Falls, soit 6988 km²).

Les émissions de GES des réservoirs (CO₂, méthane et oxyde d'azote) sont attribuables à la décomposition de la matière organique et au fonctionnement des écosystèmes aquatiques.

En vertu du mode de calcul annexé au protocole de



Le barrage LG-2 sur la rivière La Grande. Les réservoirs d'Hydro-Québec émettent de grandes quantités de gaz à effet de serre que le Québec ne comptabilise pas encore.

Kyoto, il n'est pas nécessaire pour les signataires de comptabiliser avant 2012, dans leur bilan annuel, les émissions de leurs réservoirs hydroélectriques parce que cette source d'énergie, sauf au Québec et dans quelques pays, est relativement marginale. Mais les signataires de Kyoto, comme le Canada et ses provinces, devront le faire dans huit ans, ce qui pourrait réserver une énorme surprise aux Québécois pour avoir joué à l'autruche avec leur production d'électricité.

Le Devoir a voulu établir approximativement la part de l'électricité dans le bilan des émissions réelles de GES au cours des années à venir. Faute d'étude sur la question, il s'est inspiré d'une étude publiée en 2002

dans la *World Resource Review*, volume 14, par quatre chercheurs d'ici, Eric Duchemin, Marc Lucotte, V. St-Louis et R. Canuel. On y retient que les barrages nordiques québécois produisent 50 000 tonnes de bioxyde de carbone par terrawatt-heure (TWh) produit.

VOIR PAGE A 8: QUÉBEC

■ Les ingénieurs d'Hydro-Québec déplorent le projet du Suroît, page A 3

■ Hydro-Québec propose de moduler ses tarifs, page B 1

LE DEVOIR

POLITIQUE

Voyage en politique d'une habituée de la « classe affaires »

Jeune, belle et riche, Belinda Stronach confirme sa candidature à la direction du Parti conservateur



Manon Cornéliier

Ficher ses amis

Le premier ministre Paul Martin aimerait bien ignorer les coups de gueule de Sheila Copps mais ses sorties commencent à faire des dégâts. S'il est resté de marbre devant sa bataille contre le ministre des Transports, Tony Valeri, pour conserver son comté, il n'a pu rester les bras croisés devant le tollé qu'elle a déclenché au sujet du questionnaire inquisiteur auquel les gens doivent répondre pour être mis en nomination. M. Martin a demandé une révision du document hier, question de contenir l'indignation qui a gagné, cette fois, ses propres fidèles et les défenseurs des personnes souffrant de maladie mentale.

Qu'un parti demande de l'information détaillée aux gens qui souhaitent être candidats n'est pas inusité. Ce serait même plutôt la norme après les situations embarrassantes que plusieurs ont connues. En 1994, par exemple, le PLC avait exclu le député Jag Bhaduria du caucus après avoir appris qu'il avait falsifié son C.V. et écrit des lettres intimidantes à des membres du conseil scolaire de Toronto. L'an dernier, c'était l'ADQ qui devait écarter Eugénia Roman, vice-présidente et candidate pressentie, pour avoir fait face à des accusations de fraude à l'aide sociale auxquelles elle avait plaidé coupable en 1989.

Mais les questions que voulaient poser l'équipe Martin allaient beaucoup plus loin que celles du parti en 1997 ou en 2000, a confirmé une source qui a participé à l'élaboration des questionnaires utilisés à l'époque. Ces derniers demandaient aux candidats leurs antécédents scolaires, professionnels, judiciaires et financiers, et s'ils étaient mêlés à des litiges en cours. La version 2004, diffusée en fin de semaine, exigeait quant à elle de connaître le passé conjugal des candidats, s'ils avaient déjà souffert d'alcoolisme ou de dépendance aux drogues, ou si un traitement avait été suivi. Le parti demandait même si le candidat avait déjà été traité pour schizophrénie, paranoïa ou autres troubles mentaux, ou si son conjoint avait déjà fait faillite ou était sur le point de le faire.

La parole d'un aspirant candidat au sujet de l'existence ou non d'un casier judiciaire ne suffisait plus, contrairement à 2000. Une attestation ou les empreintes digitales devaient être fournies pour permettre de vérifier l'absence de casier.

Fait inusité, le candidat devait aussi signer une décharge autorisant le parti à conserver l'information aussi longtemps qu'il le souhaitait et, pire, à la dévoiler s'il le jugeait nécessaire. En somme, même si une personne n'était pas choisie candidate, elle restait fichée au parti, sans garantie quant à la confidentialité des renseignements fournis. Imaginez si l'équipe Martin était tombé sur pareille information après la purge faite au quartier général du parti, à Ottawa, en novembre. Les partisans de Jean Chrétien auraient eu raison d'être nerveux. Et que dire d'une personne qui, après sa défaite, choisirait de se présenter pour un autre parti, contrairement à l'engagement exigé?

Cette idée de détenir des informations personnelles pour une durée indéterminée et sans garantie de protection de la confidentialité contrevient aux principes les plus élémentaires de la protection de la vie privée. Cela contrevient même à certaines lois provinciales, y compris au Québec.

Le parti a défendu son questionnaire avec vigueur quand les attaques venaient de Sheila Copps. Le dévoilement du questionnaire complet, en fin de semaine, a suscité une foule de nouvelles questions mais encore là, personne au parti n'évoquait un recul. Il aura fallu l'indignation d'une organisation médicale pour finalement secouer Paul Martin et ses organisateurs trop zélés. « À la suite des préoccupations énoncées par l'Association canadienne sur la santé mentale, le premier ministre a demandé au parti de revoir cette question et on a profité de l'occasion pour revoir le questionnaire au complet », d'expliquer hier le porte-parole du PLC, Steven MacKinnon. Les dispositions concernant la conservation et l'usage des renseignements devaient être changées, a-t-il précisé. Une copie de la nouvelle version n'était pas disponible au moment de mettre sous presse.

Il est étonnant qu'il ait fallu ce tollé pour faire bouger les choses. Le caractère inacceptable du questionnaire original aurait dû, à lui seul, alerter quiconque doué de bon sens et soucieux des droits des citoyens. On nous assure que des avocats avaient revu et approuvé la première version et que le libellé reprenait celui utilisé par certaines organisations professionnelles. Il faut donc comprendre que, sans la controverse des derniers jours, il serait resté inchangé.

Il y a de quoi s'interroger sur la conception de la protection de la vie privée et des renseignements personnels qu'a l'équipe Martin. La vigilance s'impose d'autant plus après les commentaires faits en fin de semaine par le président du Conseil du Trésor, Reg Alcock. En entrevue avec *Ottawa Citizen*, il se plaignait de la manie des fonctionnaires d'invoquer cette protection pour refuser des regroupements de données capables d'améliorer la gestion des programmes, une opération qu'il croit possible sans toucher aux données personnelles.

Ce nouvel épisode renforce l'impression que l'équipe Martin tient à exercer un contrôle serré sur tout, qu'elle carbure à la méfiance et craint la moindre zone d'ombre. Encore une fois, c'est Sheila Copps qui, peu importe ses intérêts bien personnels dans cette affaire, a sonné l'alarme. Les futurs candidats lui doivent une fière chandelle.

Autre illustration de la puissance qu'a osé défier Mme Copps. On apprenait en fin de semaine que le surplus financier de la campagne Martin atteignait 3,8 millions, somme qui a été remise au PLC. Cela signifie que le premier ministre a déboursé environ 8 millions de dollars pour devenir chef, un record canadien toute catégorie pour une course au leadership.

mccornellier@ledevoir.com

HÉLÈNE BUZZETTI
DE NOTRE BUREAU D'OTTAWA

Elle est femme, elle est jeune, elle est belle et, surtout, elle est riche. C'est assez pour se lancer à la conquête de la direction du Parti conservateur du Canada et, pourquoi pas, aspirer à devenir première ministre. Belinda Stronach, la fille de l'homme d'affaires millionnaire du même nom, a annoncé hier qu'elle se lançait dans la course au leadership du nouveau parti de droite. Elle se mesurera à Stephen Harper et à Tony Clement.

Mme Stronach est une inconnue de la politique canadienne. À 37 ans, elle est à la tête de l'entreprise bâtie par son père, Magna International, un géant mondial des pièces automobiles qui emploie 75 000 personnes et affiche un chiffre d'affaires de 12 milliards \$US.

Mme Stronach n'a pas de diplôme universitaire en poche. Elle a abandonné son cours à l'âge de 19 ans et est entrée dans l'entreprise de son père à 22 ans. Elle a graduellement monté les échelons, jusqu'à devenir la présidente et chef de la direction il y a trois ans, empochant un salaire de 9,1 millions de dollars, en plus des primes.

Propulsée sur la scène des grands, elle a ainsi noué amitié avec l'ancien président américain Bill Clinton il y a trois ans. C'est à son contact qu'elle devint son éveil politique, racontait un proche dans un quotidien torontois, ce week-end. Elle a rappelé que, lorsqu'elle a pris les commandes de Magna, à l'âge de 34 ans, certains avaient émis des doutes sur ses compétences puisqu'elle n'avait jamais dirigé d'entreprise. Elle confondra les sceptiques cette fois aussi, dit-elle. « Je suis nouvelle dans ce domaine, tout comme notre parti est nouveau pour les Canadiens. »

Elle aurait soutenu la « Révolution du bon sens » de Mike Harris, aurait appuyé la campagne au leadership alliée du candidat défait Tom Long et aurait contribué au rapprochement de l'Alliance canadienne et du Parti progressiste-conservateur, aujourd'hui fusionnés.

Mme Stronach sait déjà qu'elle sera critiquée parce qu'elle provient d'un milieu cosu. C'est pourquoi elle a tant insisté sur le fait que son père était un immigrant arrivé d'Autriche avec seulement quelques dollars en poche avant de devenir le succès financier qu'il est aujourd'hui.

« J'ai grandi dans une famille d'immigrants. [...] Je



Belinda Stronach a commencé à s'intéresser de près à la politique au contact de Bill Clinton.

suis allée à l'école publique. Je n'ai pas grandi avec une cuiller d'argent dans la bouche », a-t-elle lancé. Reste que Mme Stronach bénéficie d'un environnement financier des plus avantageux, et son adversaire dans la course, Stephen Harper, n'a pas manqué de le souligner hier. « C'est certain que, moi, je ne peux pas faire des chèques à ma propre campagne. »

Des idées connues

Dans un discours de lancement plutôt décousu prononcé à Aurora, près de Toronto, Belinda Stronach a étalé les idées et la vision politique qui la propulseront. Pour l'instant, on n'a droit qu'à de grands principes peu étayés et à des promesses non chiffrées. Son ordre du

jour est tout à fait dans la lignée de celui d'un parti conservateur: réduction de la taille de la bureaucratie, diminution des taxes et impôts, amélioration de l'équipement militaire et des relations avec les États-Unis. « Donnons au Canada le système de taxation le plus compétitif au monde! », a-t-elle lancé à une foule en liesse.

Mme Stronach envisage d'abolir l'impôt sur les gains en capital, de rendre partiellement déductibles d'impôt les intérêts des hypothèques de même que les frais de scolarité post-secondaire. Elle n'a toutefois pas pu dire combien tout cela coûterait ni où il faudrait couper pour conserver un budget équilibré: son discours avait même parfois des allures de pensée magique puisqu'elle insistait pour dire qu'il faut « cuire une tarte économique plus grande » plutôt que, semble-t-il, la partager différemment. On sait par contre que l'appareil gouvernemental devra se faire plus léger. « Les coûts du gouvernement au Canada sont encore beaucoup trop élevés. [...] Le gouvernement est trop gros, il y a trop de paperasserie et les impôts sont trop élevés. »

En ce qui a trait aux relations avec les États-Unis, Mme Stronach se montre particulièrement sensible à la nécessité d'avoir un transit fluide à la frontière américaine. C'est pourquoi elle préconise la création d'un périmètre de sécurité nord-américain. C'est aussi pour cette même raison qu'elle s'oppose à la décriminalisation de la marijuana (à laquelle elle a déjà goûté au secondaire, a-t-elle avoué): « Quel sera l'impact sur notre économie? Sommes-nous prêts à ce que chaque véhicule soit arrêté à la frontière parce que les États-Unis n'auront pas adopté la même politique? »

En ce qui concerne la guerre en Irak, la candidate est beaucoup plus nébuleuse. Aurait-elle donné son feu vert à une participation canadienne? « J'aurais apporté mon soutien à notre voisin, mais il y a plusieurs façons d'apporter son soutien », a-t-elle répondu. Lorsque invitée à se montrer plus précise sur la question de l'envoi de troupes, elle s'est excusée en prétextant ne pas être « une experte en question militaire ».

Mme Stronach risque quand même d'apparaître comme la candidate la plus progressiste sur le plan social. Sur la question du mariage entre conjoints de même sexe, par exemple, elle se dit en faveur de l'approche adoptée par le gouvernement libéral. Ces mariages devraient être légaux, mais les Églises devraient pouvoir décider lesquels elles célébreront.

Schmeiser contre Monsanto devant la Cour suprême

Guerre juridique sur le brevetage des plantes

PRESSE CANADIENNE

Ottawa — Le géant mondial des biotechnologies Monsanto a soutenu hier devant la Cour suprême du Canada que le fermier de la Saskatchewan Percy Schmeiser avait planté le canola Roundup Ready de façon délibérée sur sa terre en 1997, contrevenant ainsi au brevet de la compagnie sur le produit.

L'avocat représentant Monsanto devant le plus haut tribunal du pays, Robert Hughes, a rejeté les prétentions de M. Schmeiser, qui affirme que le canola Roundup Ready s'est retrouvé dans ses champs par accident après avoir été transporté par le vent ou déversé par un camion de passage.

« Ce cas, que nous soumettons, est un cas assez simple de violation d'un brevet avec utilisation connue du matériel sous brevet », a affirmé M. Hughes.

L'avocat de M. Schmeiser, Terry Zakreski, a fait valoir pour sa part qu'il n'est pas important de savoir comment le canola transgénique avait poussé sur la ferme de son client parce que les plantes ne peuvent être brevetées. La Cour suprême a déjà statué — dans le cas de la souris de Harvard — que

les formes supérieures de vie ne peuvent être brevetées au Canada.

L'avocat Zakreski a indiqué que les plantes sont des formes supérieures de vie — comme les souris — avec la capacité de croître et de se reproduire et de se retrouver dans des endroits où elles ne sont pas désirées. « La Loi sur les brevets n'a pas été conçue pour ce genre d'inventions. »

M. Hughes a expliqué que Monsanto ne revendique pas de brevet sur le canola, mais plutôt sur le gène qui lui a été ajouté pour en faire une plante résistante à l'herbicide Roundup. L'avocat a toutefois admis que le gène en question se retrouve dans chaque cellule de la plante, des racines jusqu'aux feuilles.

Le dénouement de cette affaire aura vraisemblablement des impacts majeurs sur l'industrie canadienne des biotechnologies, dans ses applications agricoles, et même sur certains domaines d'activités comme les soins de santé. Prenant la parole pour le gouvernement de l'Ontario, Sara Blake a affirmé que les brevets sur les gènes pourraient faire obstacle à la recherche sur les maladies génétiques et faire

grimper les coûts de certains tests médicaux.

Mais les partisans de Monsanto dans cette affaire, l'Association canadienne des producteurs de canola entre autres, soutiennent qu'il est vital pour la recherche d'avoir des droits de brevet forts.

L'affaire Schmeiser a grandement attiré l'attention à travers le monde; le fermier assure ses frais d'avocat grâce à des dons en provenance de plusieurs pays. Hier, il a reçu l'appui d'agriculteurs anti-biotechnologie et d'experts participant au Forum social mondial de Mumbai en Inde.

Selon eux, la reconnaissance des brevets sur les plantes pourrait empêcher les fermiers de conserver leurs propres graines d'année en année, en plus de réduire la biodiversité et de concentrer le pouvoir entre les mains des compagnies biotechnologiques.

M. Schmeiser, 72 ans, a fait l'objet d'une poursuite de la part de Monsanto en 1997 après la découverte par des agents de la compagnie de plants de canola transgénique dans ses champs. Les tribunaux inférieurs ont jugé que le fermier avait probablement planté le canola Roundup Ready lui-même.

Centrale thermique du Suroît

Les ingénieurs d'Hydro-Québec condamnent les intentions de leur employeur

LOUIS-GILLES FRANCOEUR
LE DEVOIR

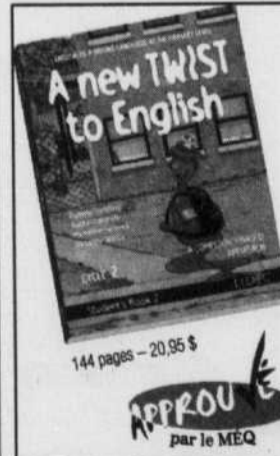
Les ingénieurs d'Hydro-Québec, qui prennent rarement position dans des dossiers controversés, ont rejoint hier les scientifiques d'Hydro-Québec dans le mouvement d'opposition à la centrale thermique du Suroît en demandant à la société d'État de « reconsidérer sa décision de construire » cet équipement qui « n'a absolument pas sa raison d'être et (...) va complètement à l'encontre du bon sens environnemental et économique ».

C'est ce matin que débutent à Québec les travaux de la commission parlementaire de l'Économie et du Travail, qui analysera le Plan stratégique 2004-08 d'Hydro. De leur côté, cinq groupes écologistes (UQCN, RNCREQ, AQLPA, Amis de la Terre et Fondation Rivières) dénonçaient, en conférence de presse à Québec, la décision des parlementaires de ne pas entendre les représentants de la société civile, dont les environnementalistes. Ces derniers ont donc remis aux médias les six pages de questions qu'ils auraient adressées à Hydro-Québec si la commission n'avait pas décidé d'exclure tout son de cloche discordant sur les projets hydroquébécois et gouvernementaux en énergie.

Pour le président du Syndicat professionnel des ingénieurs d'Hydro, Ramzi Chahine: « Nous nous inscrivons en faux devant le

projet de construire une centrale thermique à Beauharnois plutôt que de poursuivre le développement du potentiel hydroélectrique du Québec » grâce à l'expertise québécoise en ce domaine.

De son côté, l'Association de l'industrie électrique du Québec (AIEQ) se démarquait légèrement du traditionnel discours prohydroélectrique en appuyant la réalisation des deux projets de parcs éoliens de 54 MW des monts Miller et Cooper à Murdochville, présentement devant le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE). Malgré sa priorité à l'hydroélectrique, l'AIEQ précisait que le gouvernement devrait amorcer un changement de stratégie: « Compte tenu des ressources du Québec, affirmait le président de l'AIEQ, Gaëtan Thibault, l'énergie éolienne vient en tête de liste » dans un portefeuille de production québécois mis à jour. L'éolien, précise-t-il, constitue une utilisation rationnelle d'une précieuse énergie renouvelable car la technologie a atteint sa maturité et parce que le public l'accepte massivement en raison de ses faibles impacts environnementaux. Les gouvernements, ajoute M. Thibault, ne doivent pas hésiter à soutenir le développement de l'éolien, notamment parce que cela développera une expertise québécoise additionnelle en matière d'énergie à l'heure où se dessine un marché international majeur.



Pamela GUNNING
Rachel LALONDE
Micheline SCHINCK
Wynanne WATTS

A new TWIST to English
Cycle 2 — Cycle 3

A Competency-Based
Approach.

LIDEC inc.
(514) 843-5991

Les enseignants et cadres scolaires savent exactement où aller pour trouver du matériel pédagogique, un fournisseur d'équipement, une ressource ou une bonne idée de sortie scolaire.

Mais votre entreprise sait-elle comment les rejoindre du premier coup?

Si vous tenez vraiment à la clientèle des établissements scolaires, faites ce qu'il faut!

Répertoire
des ressources
scolaires
2004-2005



Réservez dès maintenant votre espace au
Répertoire des ressources scolaires

(514) 277-4544 # 239

www.lepointadm.com

• LES ACTUALITÉS •

URGENCES

SUITE DE LA PAGE 1

de la Montérégie et de Lanaudière, qui remportent la palme des urgences les plus achalandées.

À Montréal, la proportion de séjours de plus de 48 heures, qui n'était que de 3,5 % au début de 1995, a bondi à 5,9 % en 1999, puis à 9,5 % en 2000, et à 11,5 % à la fin de 2002. Selon les plus récents chiffres obtenus de la Régie de Montréal, cette croissance s'est poursuivie en 2003, où les attentes de plus de 48 heures ont atteint en moyenne 11,6 %.

Même portrait en Montérégie, où la part des séjours de plus de 48 heures, après avoir chuté de 2,7 % en 1995 à 1,1 % en 1998, a bondi à 11,4 % au cours de l'hiver 2002. On vit la même situation dans la région de Lanaudière, avec un taux passé de 3,7 % en 1995 à 8,4 % au deuxième semestre de 2002.

Mince consolation, les chiffres compilés par l'Institut national de santé publique montrent toutefois que quelques rares régions échappent à cette montée en flèche inéluctable de l'attente dans les urgences.

Ainsi, la région de Laval, qui récoltait la pire performance au Québec au début de 1995 avec un taux mirobolant de 20,4 % de séjours excessifs, affiche aujourd'hui un bilan plus qu'enviable. Après avoir longtemps oscillé autour de 10 %, la proportion de cas de plus de 48 heures à la Cité de la santé de Laval, qui est le seul hôpital de la région, a depuis été réduite à 2,2 %, selon la banque de données de l'INSPQ.

La région de Québec, malgré l'importance de sa population, échappe aussi à cette tendance lourde et s'en tire mieux que la plupart des autres régions, avec un taux de séjours de plus de 48 heures qui ne dépassait pas, en 2002, 2,4 %.

Un coup de barre a aussi été donné dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean, où le pourcentage des séjours excessifs a été ramené de 3,2 % en 1995 à moins de 0,8 % en 2002, soit le plus faible score au Québec à l'exception des très faiblement peuplées îles de la Madeleine (0,6 %).

La région de Chaudière-Appalaches, avec un taux minime de 0,9 %, présente aussi l'un des meilleurs tableaux au Québec. Malgré leur situation de centres régionaux importants, l'Estrie et la Mauricie ont réussi à maintenir jusqu'ici le nombre de patients en attente depuis plus de 48 heures dans leurs urgences en deçà de la barre des 3 %.

Les résultats sont plus mitigés dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue (4,7 % en 2002) et de l'Outaouais (7 %), où, au fil des ans, on commence dangereusement à se rapprocher, sinon à dépasser la moyenne provinciale de 7 %.

Plus ça change, plus c'est pareil?

Interrogé sur ces piètres résultats, le nouveau président du Centre de coordination nationale sur les urgences (CCNU), le Dr Jacques Bachand, ex-directeur des affaires médicales à la Régie régionale de la santé de l'Estrie, a reconnu que cette détérioration s'expliquait par plusieurs facteurs. «Il y a eu au cours des dernières années une diminution importante du nombre de lits de courte durée dans plusieurs régions et la transformation du réseau n'a pas été achevée», dit-il, sans compter l'impact combiné du vieillissement de la population et de la pénurie infirmière.

À son avis, la solution aux problèmes des urgences se trouve plus que jamais dans «un changement de la culture médicale» et un arrimage de la mission des hôpitaux, des CLSC, des centres d'hébergement et des cabinets de médecin. «Il faut transformer notre façon de donner des services et travailler en-

semble; c'est ce qui sera favorisé lors de la création de réseaux locaux de services intégrés. La solution à l'engorgement se trouve la plupart du temps à l'extérieur de l'hôpital», affirme ce dernier, arrivé en poste en août dernier.

Selon Sylvie Berger, coordonnatrice adjointe au CCNU, pas moins de 25 millions ont été investis bon an mal an depuis 2000 pour résoudre l'engorgement dans les urgences. «Cela n'a pas réussi à compenser l'augmentation de la demande. Cela a juste aidé à rendre la situation moins pénible», reconnaît-elle.

Depuis leur arrivée au pouvoir, les libéraux ont injecté pas moins de 25 millions dans les urgences, comme l'avait fait avant eux le gouvernement de Bernard Landry. Dans leur programme, les libéraux s'étaient aussi engagés à vaincre l'engorgement des urgences en permettant aux hôpitaux de rouvrir des lits fermés pour cause de restrictions budgétaires. Selon nos informations, certains hôpitaux se sont prévalus de cette mesure depuis l'automne.

Les tout premiers chiffres de 2004 ne permettent pas encore de dire si cette douloureuse tendance de la hausse des séjours excessifs se poursuit dans les urgences du Québec.

Selon Mme Berger, la situation s'est améliorée au cours de l'automne dans certaines urgences de la région de Montréal et le Dr Bachand parle quant à lui «d'améliorations encourageantes» dans quelques urgences de la Montérégie et de Montréal.

Vérifications faites, depuis le début de l'année, les hôpitaux Maisonneuve-Rosemont et Santa Cabrini, qui ont vu le nombre de leurs civières récemment augmenter, affichent de meilleurs rendements qu'à pareille date l'an dernier. Toutefois, la situation demeure difficile à l'Hôtel-Dieu, malgré l'ajout de 16 civières, et très difficile à l'hôpital Notre-Dame, où le taux d'occupation oscille fréquemment autour de 200 %.

Mandats confiés aux chefs dissidents de Kanesatake

Des résolutions illégales, dit Gabriel

FABIEN DEGLISE
LE DEVOIR

Nul et non avenu. Les résolutions adoptées lundi soir par les résidents de Kanesatake lors d'une réunion spéciale organisée par les chefs dissidents de la réserve sont illégales. Elles mettent aussi en péril la santé démocratique de la communauté, a commenté par voie de communiqué hier le grand chef du conseil de bande, James Gabriel, qui appelle ses opposants à la raison «pour éviter de pénibles et coûteuses batailles juridiques».

Le grand chef, en exil depuis l'incendie criminel de sa maison la semaine dernière et la prise en otage des forces policières de la réserve par un groupe de dissidents, est catégorique. Les résolutions «adoptées pour changer le code électoral du Conseil Mohawk et pour devancer la date des élections générales du conseil de bande [...] n'ont pas été communiquées aux chefs, n'ont pas été approuvées par le Conseil et ne seront pas mises en application car elles sont illégales», explique-t-il. Ce mandat de réviser le processus électoral a été confié aux trois chefs dissidents, Steven et John Bonspille ainsi que John Harding, par les 150 résidents de Kanesatake rassemblés dans un gymnase lundi soir.

Un nombre insuffisant, estime M. Gabriel, surtout sur une question aussi cruciale que celle-ci. «Quand le futur de notre communauté est en question, tous les Mohawks de Kanesatake doivent avoir le droit d'exprimer leur point de vue», dit-il, tout en accusant ses opposants «d'essayer à nouveau de contraindre le processus démocratique de manière à influencer le résultat des élections».

Ce constat a été au menu de la rencontre qu'a eu le grand chef à Montréal hier avec un autre chef... celui de l'Action démocratique du Québec (ADQ), Mario Dumont. Un entretien d'une heure trente organisé à la demande du politicien lui-même, «pour mieux comprendre le dossier», a-t-il expliqué lors d'un bref point de presse tenu à ses bureaux dans les minutes suivant la rencontre.

Avec en tête une chronologie clarifiée et commentée des événements, M. Dumont s'est montré hautement critique à l'égard du ministre de la Sécurité publique du Québec, Jacques Chagnon, que le premier ministre «devrait écarter du dossier» en raison de la manière «désolante» avec laquelle il a géré la crise, a dit M. Dumont. «[Il] est devenu un obstacle autant au rétablissement de l'autorité du chef Gabriel qu'à toute initiative sérieuse par rapport à la lutte au crime à Kanesatake. [Son départ] est donc une étape préliminaire pour revenir à une situation normale [sur la réserve]», a lancé le chef de l'ADQ.

BUSH

SUITE DE LA PAGE 1

Le président américain a également placé sa politique en Irak dans le cadre d'une volonté de réformer le Proche-Orient. Il a ainsi indiqué qu'il allait demander au Congrès quelque 40 millions de dollars supplémentaires pour un fonds destiné à appuyer les réformes dans cette région, citant la promotion d'élections libres, de l'économie de marché ainsi que d'une presse et de syndicats indépendants.

«Tant que le Proche-Orient restera en proie à la tyrannie, au désespoir, à la colère, il continuera à produire des hommes et des mouvements qui menacent la sécurité de l'Amérique et de nos amis», a-t-il déclaré.

Il n'a fait aucune référence directe au conflit israélo-palestinien ou aux efforts de paix, actuellement dans l'impasse, au risque de décevoir le monde arabe qui dénonce le manque d'engagement américain dans ce dossier.

Tout juste a-t-il placé Jérusalem dans une liste d'autres lieux frappés par le terrorisme, comme Bali, Casablanca, Mombasa, Istanbul et Bagdad.

M. Bush a mis en exergue l'exemple du dirigeant libyen Mouammar Kadhafi — jusqu'à présent rarement cité en modèle par les États-Unis — pour sa volonté annoncée en décembre de se débarrasser de tout programme d'armes de destruction massive et de se soumettre à des inspections internationales.

M. Bush a estimé que la fermeté avec Bagdad avait permis le succès libyen. «Pour que la diplomatie

soit efficace, les paroles doivent être crédibles et personne ne doit douter de la parole de l'Amérique», a-t-il dit.

Sans reprendre sa célèbre formule sur «l'axe du mal» lancée il y a deux ans dans le même hémicycle, M. Bush n'a pas oublié deux pays en faisant partie — la Corée du Nord et l'Iran —, qu'il a appelés à éliminer leurs programmes nucléaires.

Malgré l'absence de découverte à ce jour des stocks d'armes de destruction massive censés avoir été détenus par Saddam Hussein, et qui ont servi à justifier la guerre, M. Bush a assuré que le régime irakien était en contravention avec ses

obligations internationales dans ce domaine.

La commission d'enquête dirigée depuis mai par l'Américain David Kay «a déjà identifié des dizaines de programmes liés aux armes de destruction massive ainsi que des montants significatifs d'équipements que l'Irak avait dissimulés aux Nations Unies», a-t-il dit.

Avec l'élection de novembre en ligne de mire, il a interpellé «certains dans cette Chambre, et dans notre pays, qui n'ont pas soutenu la libération de l'Irak», avant de leur lancer que «pour tous ceux qui aiment la paix et la liberté, le monde est meilleur et plus sûr sans le régime de Saddam Hussein».

Les axes de campagne de Bush

La course à la Maison Blanche entre les démocrates reste très ouverte avec au moins quatre prétendants possibles pour affronter le président George W. Bush qui a détaillé hier soir ses axes de campagne.

À moins de dix mois de l'élection présidentielle du 2 novembre, à laquelle il se représentera, M. Bush a consacré environ la moitié de son discours aux questions intérieures. Il a affirmé que l'économie était «forte» et qu'elle se renforçait grâce aux réductions d'impôts adoptées depuis son arrivée au pouvoir, il y a juste trois ans. Il a justifié sa réforme du système d'assurance maladie des personnes âgées, très contestée par les démocrates qui craignent un démantèlement à terme de la protection sociale publique au profit des assurances privées.

M. Bush a par ailleurs adressé des signes forts à la frange conservatrice de son électoral en menaçant de demander une loi contre le mariage des homosexuels pour empêcher les tribunaux de prendre des décisions visant à l'autoriser. Il a défendu son bilan en affirmant que «grâce à la volonté et à la détermination de l'Amérique, le monde change pour le mieux».

La proximité de l'élection présidentielle a transformé cette année son intervention en véritable discours de campagne devant un Congrès contrôlé par son parti républicain. Dans l'assemblée, le sénateur démocrate Edouard Kennedy a montré plusieurs fois de la tête qu'il ne partageait pas ses vues.

Agence France-Presse

DEAN

SUITE DE LA PAGE 1

du financement et de l'organisation. Résultat d'autant plus remarquable que la population de l'Iowa s'est dans le passé prononcée massivement contre la guerre en Irak, cheval de bataille principal de M. Dean. C'est, en particulier, un échec pour son inédite «campagne par Internet» dont on attendait qu'elle soit un formidable instrument de mobilisation de la base militante. À moins d'une semaine de la primaire du New Hampshire, «Dean est dans une position très précaire», tranche Peverill Squire, politologue à l'université de l'Iowa. Les sondeurs ne l'avaient absolument pas prévu.

Comment expliquer si éclatante victoire pour un John Kerry qui, il y a encore trois semaines, dormait dans les sondages? Question de style plutôt que de contenu, disait hier M. Burke au Devoir. «À l'usure, le ton agressif de M. Dean a pu finir par déplaire aux électeurs pleins de civilité de l'Iowa.» À tel point que les enquêtes d'entrée des urnes indiquaient lundi soir que c'est M. Kerry, et non M. Dean, qui l'a emporté parmi les démocrates antiguerre.

C'est aussi une question d'«electability», comme disent les Américains. Vétéran décoré de la guerre du

Vietnam, politicien expérimenté, candidat rassurant de l'establishment, M. Kerry a mené une campagne modérée et projeté l'image d'un homme qui a des chances de battre George W. Bush, affirme à l'AFP le politologue Allen Litchman, spécialiste de la présidence américaine. Ce qui n'a pas été, à l'évidence, le cas de M. Dean. Pour plusieurs démocrates, ce dernier a commencé à voir son étoile pâlir le mois dernier, après avoir affirmé que la capture de Saddam Hussein n'avait pas rendu les États-Unis plus sûrs.

Les résultats dans l'Iowa sont à peine digérés que l'attention se tourne vers la primaire qui se tient mardi prochain au New Hampshire, où la lutte devient subitement plus ouverte. Personne toutefois n'ose préjuger de l'impact qu'auront ou n'auront pas les caucus de l'Iowa sur la suite des événements. Du reste, depuis 1972, les deux États ont choisi des gagnants différents dix fois sur 13. Pour mémoire, George W. Bush avait remporté l'Iowa en 2000 et perdu au New Hampshire aux mains de John McCain.

En l'occurrence, la course mettra en présence un quartette nouveau d'aspirants principaux, après la défection hier du représentant au Congrès, Richard Gephardt, arrivé loin derrière en quatrième position, dans l'Iowa: les sénateurs Kerry et Edwards, l'ex-gouverneur Dean (toujours meneur dans les sondages) et le général à la retraite Wesley Clark, qui avait décidé de

faire l'impasse sur les caucus de l'Iowa pour garder ses forces en vue de la primaire du New Hampshire.

M. Dean s'est engagé à répétition à participer aux primaires dans les 50 États de l'Union, d'ici la convention démocrate de juillet prochain. Le candidat quant à lui ne jouait que les batailles, tandis qu'à son quartier général de Burlington, le porte-parole Garrett Graf s'employait à minimiser la défaite. Sauf qu'hier, dans l'avion qui transportait M. Dean à Portsmouth, au New Hampshire, l'un de ses conseillers, cité par *The New York Times*, reconnaissait que le candidat se trouvait maintenant dans une situation de vie ou de mort politique. S'il ne termine pas au moins deuxième, disent certains, il quittera la course.

Le professeur Burke, qui compte voter pour Bush à la présidentielle, croit que dans l'immédiat la présence de trois ou quatre candidats capables de lui tenir tête bénéficie stratégiquement à Howard Dean. «Il ne veut pas d'une lutte entre pro et anti-Dean», dit le spécialiste. Pour l'instant, leurs affrontements ne nuisent pas aux démocrates auprès de l'électorat américain: un sondage *Washington Post/ABC* indiquait hier que 46 % des répondants voteraient pour un candidat démocrate — quel qu'il soit! — si la présidentielle avait lieu maintenant, contre 48 % pour M. Bush, qui prononçait hier soir un discours sur l'état de l'Union en forme de campagne électorale.

RIZZUTO

SUITE DE LA PAGE 1

pour un triple meurtre commis à New York, en 1981.

La tuerie visait à expurger la famille Bonanno de capitaines déloyaux, qui désiraient renverser le patron de l'époque, Philip Rastelli. Les trois victimes, Alphonso Indelicato, Phillip Giaccone et Dominik Trincherà, avaient été amenées dans un restaurant de Brooklyn sous un faux prétexte, le 5 mai 1981.

Selon les documents du Département américain de la justice, Vito Rizzuto et trois autres tueurs se seraient cachés dans un garde-robe, une arme à la main et un masque de ski sur le visage. Ils auraient attendu le signal de Gerlando Sciascia (l'homme de liaison entre les familles de New York et Montréal) avant de bondir sur leurs victimes. Rizzuto aurait tiré le premier sur Trincherà. Indelicato aurait reçu trois balles alors qu'il tentait de fuir. Giaccone s'est retrouvé le dos au mur, où il aurait été tué à bout portant.

En quelques secondes, le restaurant était «couvert de sang», selon le témoignage de l'un des tueurs, Salvatore Vitale, qui est passé aux aveux en février 2003, devenant l'un des plus importants témoins de la Justice amé-

ricaine dans la kyrielle de procès intentés contre les membres du clan Bonanno.

Le clan Bonanno décapité

L'opération d'hier ne visait pas que Vito Rizzuto. Elle s'est soldée par l'arrestation de 27 membres et associés de la famille Bonanno, incluant son actuel chef par interim, Anthony Urso, et son lieutenant, Joseph Cammarano. Dix-huit personnes, incluant Rizzuto, sont accusés de 15 meurtres ou tentatives de meurtres. Des accusations de gangstérisme, complot pour meurtre, extorsion, jeu illégal et prêt usuraire s'abattent également sur les membres du clan Bonanno.

«Cette affaire constitue un revers majeur pour le crime organisé. Ça nous a permis de résoudre plusieurs causes importantes de meurtres et de faire de la famille Bonanno une espèce en voie de disparition», s'est réjoui Raymond W. Kelly, le commissaire de la police de New York.

Les enquêteurs n'ont donné aucun répit à la famille Bonanno. Depuis mars 2002, 70 des membres ou associés du clan ont été traînés devant les tribunaux, pour répondre entre autres de 23 accusations de meurtre, tentative de meurtre et complot pour meurtre. Six membres de la famille Bonanno ont accepté de collaborer avec les autorités américaines.

Des documents du Département américain de la justice, déposés en soutien de la demande d'extradition de Vito Rizzuto, révèlent d'ailleurs que trois transfuges de la famille Bonanno sont prêts à témoigner contre lui. Deux d'entre eux auraient assisté à la fusillade du 5 mai 1981, tandis qu'un troisième attendait à l'extérieur.

Un agent du FBI, William Andrew, est également prêt à déclarer sous serment qu'il a vu Vito Rizzuto, à New York, le lendemain du triple meurtre, en compagnie de Joseph Massino, Gerlando Sciascia et Giovanni Liggamari.

Massino aurait commandé les meurtres, selon les déclarations à la police de Salvatore Vitale, son beau-frère. Massino agissait à l'époque comme le bras droit de Phil Rastelli et veillait sur ses intérêts pendant que le parrain purgeait une peine de prison. Massino est aujourd'hui considéré comme le chef de la famille Bonanno, mais un schéma en eaux troubles puisqu'il devra subir deux procès séparés pour gangstérisme, complot pour meurtre et meurtre, dont celui de Sciascia,

en 1999 à New York. Jusqu'à sa mort, Sciascia a été considéré par les policiers canadiens comme l'homme de liaison entre la famille Bonanno et ses représentants au Canada.

Le cadavre d'Indelicato avait été retrouvé peu de temps après la tuerie, sur un terrain vacant du quartier Queen's. Les corps de Phillip Giaccone et Dominik Trincherà n'ont jamais été retrouvés. Après la tuerie, Vitale serait resté seul avec Massino dans le restaurant de Brooklyn. Le sale travail de nettoyage serait revenu à Dominick «Sonny Black» Napolitano et Benjamin «Lefty Guns» Ruggiero, deux figures du monde interlope dont le célèbre agent double du FBI, Joe Pistone, alias Donnie Brasco, avait réussi à gagner la confiance.

À la suite de cette purge, Brasco a hérité du «contrat» d'assassiner les fils d'Indelicato, Bruno, qui avait eu la brillante idée de ne pas se présenter à la rencontre du 5 mai. Brasco, personifié par Johnny Depp dans un percutant film de Mike Newell, a infiltré la famille Bonanno de 1976 à 1981. Il n'a jamais exécuté la commande sur Bruno Indelicato, pas plus qu'il n'a pu retrouver les auteurs du triple meurtre de Brooklyn.

Rizzuto, l'intouchable

Vito Rizzuto a comparu brièvement en Cour supérieure du Québec hier afin que son avocat, Loris Cavalière, puisse obtenir les détails de la demande d'extradition présentée par la justice américaine. Il n'a pas offert de résistance lors de son arrestation, en matière, à son domicile de l'avenue Antoine-Berthelet. Il restera en détention jusqu'à sa prochaine comparution, le 6 février.

La justice canadienne n'avait jamais réussi à l'ébranler. Son dossier judiciaire est quasiment vierge, exception faite de condamnations pour avoir troublé la paix en 1965 (25 \$ d'amende), et pour avoir comploté pour mettre le feu à l'immeuble de son beau-frère en 1972 (deux ans de prison). Accusé à deux reprises de trafic de drogue, il a bénéficié d'acquittements coup sur coup. Rizzuto se défendait tout récemment d'une accusation de conduite avec facultés affaiblies en Cour municipale. Il est maintenant passible d'une peine de 20 ans de pénitencier, aux États-Unis, si la justice canadienne consent à son extradition et s'il est reconnu coupable à l'issue d'un procès.

QUÉBEC

SUITE DE LA PAGE 1

Richard Boucher, directeur des politiques et technologies de l'énergie au ministère québécois des Ressources naturelles, a un autre point de vue sur la question. Tout comme Hydro-Québec qui conteste les chiffres des universitaires. Le MRN utilise donc un barème plus libéral, soit seulement 33 000 tonnes de GES par terrawatt-heure.

Officiellement, le Québec émettait en l'an 2000 quelque 88,3 mégatonnes (millions de tonnes) de GES, dont 2 % provenaient de la production d'électricité.

Si on utilise le barème des chercheurs indépendants publiés par la *World Resource Review*, le bilan des émissions attribuables aux 198 TWh utilisés par Hydro-Québec en 2000 élève de 9,9 Mt les émissions québécoises, évaluées en 2000 à 88,3 mégatonnes. Le bilan réel de cette année de référence est donc en réalité de 98,2 Mt et la part de l'électricité serait, dans ce scénario, de 10 %.

Le plan stratégique d'Hydro-Québec, dont les parlementaires vont discuter à compter d'aujourd'hui, prévoit trois importants nouveaux projets de production d'électricité au moyen de centrales thermiques. La centrale du Suroît, d'une puissance de 800 MW, produira 2,25 millions de tonnes de GES en augmentant de 20 % à elle seule la consommation de ce carburant à l'échelle du Québec. Un nouveau programme de cogénération d'Hydro-Québec, qui pourrait inclure des équipements plus polluants si certains fonctionnent au pétrole, développerait la même puissance et, minimalement, l'équivalent des rejets du Suroît. Quant au projet de centrale thermique au gaz de Bécancour, d'une puissance de 507 MW, il devrait émettre autour de 1,4 Mt de GES. D'ici la fin de 2008, ces trois projets ensemble vont donc ajouter 5,9 Mt aux 98,2 Mt minimalement requises pour la production d'électricité en 2002.

Globalement, le Québec devrait donc émettre en 2008, soit à la fin du plan stratégique, environ 104 Mt, dont 15,8 Mt ou 15,1 %, d'origine thermique.

Ces émissions devront être éventuellement compensées dans le bilan québécois dans moins d'une décennie, ce qui portera un fardeau de réduction important et un coût financier additionnel sur les autorités gouvernementales, le public et les industries d'alors. Pour mesurer le travail et le coût financier alors imposé aux contribuables et clients d'Hydro-Québec, il suffit de songer que les émissions attribuables à la production d'électricité en 1990, année de référence du protocole de Kyoto, s'élevaient à 153 TWh, ce qui correspond à 7,6 Mt, un total qu'il faudra réduire à 7,2 Mt si on s'en tient à l'objectif de réduction de 6 % imposé au Canada par le protocole de Kyoto.

À compter de 2008, le Québec dépassera donc, selon ce scénario, l'objectif de Kyoto en matière de production électrique par 8,6 millions de tonnes de GES. Hydro-Québec aura alors le choix d'investir dans des énergies moins dommageables pour la planète si elle veut obtenir des crédits en vue d'annuler ces 8,6 Mt excédentaires. Ou alors, la société d'État devra les acheter sur le marché canadien ou international. Le prix de référence actuel est de 10 \$ par tonne de GES, ce qui portera la facture annuelle pour les 8,6 Mt en trop autour de 86 millions par année. Si cet argent était plutôt investi dans la production d'énergie plus propre, comme l'éolien ou le solaire, Hydro ne réduirait pas seulement ses débuts de GES mais elle pourrait même annuler sans débours supplémentaire une partie des émissions excédentaires de ses réservoirs...

LE DEVOIR

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts. Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration: (514) 985-3333. Extérieur de Montréal 1-800-463-7559 (sans frais).

Le Devoir est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal, (Québec), H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Québecor St-Jean, 800, boulevard Industriel, Saint-Jean sur le Richelieu, division de Imprimeries Québecor Inc., 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans Le Devoir. Le Devoir est distribué par Messageries Dynamiques, division de Groupe Québecor Inc., 900, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval. Envoi de publication — Enregistrement n° 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

LE DEVOIR

LES SPORTS



La Belge Clijsters a battu hier l'Allemande Marlene Weingartner 6-3 6-2.

Internationaux d'Australie

Williams et Federer s'imposent facilement

PRESSE CANADIENNE

Melbourne — Venus Williams a semblé requinquée après une absence de six mois.

Williams a effectué un retour victorieux aux Internationaux d'Australie, ayant besoin de moins d'une heure pour vaincre la jeune américaine Ashley Harkleroad 6-2, 6-1, hier, dans son match de premier tour.

Williams, troisième tête de série, s'est bien appliquée sur le court central du Melbourne Park. Elle n'a pas paru souffrir de son inactivité.

Par ailleurs, il ne reste plus aucune Canadienne en lice dans le tableau des simples à la suite de la défaite de la Torontoise Maureen Drake, qui s'est inclinée 2-6, 6-0 et 7-5 face à l'Allemande Anca Barna. Drake, classée 119^e au monde, a commis 63 erreurs non-provoquées comparé à seulement 32 pour Barna, 47^e au classement mondial.

Marie-Ève Pelletier de Repentigny avait perdu, lundi.

Le Torontois Daniel Nestor est inscrit dans le tableau des doubles messieurs tandis que la Torontoise Sonya Jayaseelan jouera également

les doubles chez les dames.

Finaliste l'an dernier en Australie, Williams a commis 23 erreurs directes, 13 de plus que son adversaire, mais elle a réussi 27 coups gagnants contre seulement trois pour Harkleroad. Elle a remporté 75 % de ses points à l'occasion de son premier service lors d'un affrontement qui n'a duré que 51 minutes.

La Belge Kim Clijsters, deuxième tête de série, qui s'est blessée à une cheville il y a deux semaines, a dominé en puissance l'Allemande Marlene Weingartner.

Chez les hommes, Roger Federer a remporté son match du premier tour, 6-3, 6-4, 6-0 contre Alex Bogomolov fils.

Le Suisse, la deuxième tête de série du tournoi, a dominé grâce à ses 13 aces contre aucun pour l'Américain, ainsi qu'à ses 42 coups gagnants comparativement à neuf pour son adversaire. Il a notamment remporté sept parties de suite au cours d'un affrontement qui a duré une heure et 29 minutes.

Bogomolov, qui en est à sa deuxième participation aux Internationaux d'Australie, a maintenant un dossier à vie de 0-5 lors des tournois du grand chelem.

Canadien 4, Flyers 1

Le Tricolore fait subir une dégelée aux Flyers

GUY ROBILLARD
PRESSE CANADIENNE

Philadelphie — Le Canadien ne déroge pas. Il a entrepris une semaine constituée de tests sérieux en remportant une première victoire en trois affrontements contre les Flyers, co-meneurs de l'Association Est, 4-1, mardi, à Philadelphie.

Le Canadien a bien profité de ses chances, Richard Zednik ayant marqué ses 16^e et 17^e buts, deux beaux filets, lors des deux premiers avantages numériques. Jan Bulis et Michael Ryder ont complété à forces égales à la troisième période.

Ryder a aussi obtenu deux aides, tout comme Mike Ribeiro et Saku Koivu. Il a aussi fait la troisième passe lors du premier but de Zednik, qui a par ailleurs visé à côté du filet à l'occasion d'un lancer de punition.

En tête des compteurs du Canadien avec une fiche de 11-29-40, Ribeiro totalise 14 points à ses neuf dernières rencontres et 25 en 23 depuis qu'il a été laissé dans les gradins pour un match.

Simon Gagné a privé José Théodore d'un sixième blanchissage à 1:18 de la fin en parvenant à s'appro-

cher de lui sans être importuné pour le déjouer habilement après une mise en jeu gagnée par Keith Primeau. Il s'agissait du deuxième but de Gagné en 26 matchs. Ryder a immédiatement repris ce but.

Le Tricolore a une fiche de 8-1-2 à ses 11 derniers matchs, séquence au cours de laquelle il a surclassé ses adversaires 37-15. Il n'est plus qu'à trois points des Flyers de Philadelphie, co-meneurs de l'Association de l'Est avant les matchs d'hier. Et plutôt que de regarder en arrière au classement, on commence sérieusement à regarder devant, comme l'a avoué Richard Zednik, auteur de deux buts dans la victoire. «On ne va pas s'emporter avec une seule victoire, a prévenu Claude Julien, mais on a dit au début de la semaine qu'on voulait voir où on en était face aux équipes devant nous. C'est une bonne façon de commencer. C'est certain qu'on apprécie de se rapprocher des Flyers et d'autres équipes, mais il reste encore des matchs contre New Jersey et Toronto.

«C'est plaisant de battre une équipe qui nous devance comme ça», a de son côté déclaré Zednik, qui a confirmé se sentir de plus en plus à l'aise en compagnie de Mike Ribeiro, et aussi de Michael Ryder, en avantage numérique.

EN BREF

Un nouveau tapis pour les Expos

(PC) — Les Expos disputeront ce qui sera probablement leur dernière saison à Montréal sur une toute nouvelle surface synthétique au Stade olympique. L'équipe a confirmé, hier, qu'on procédera à l'installation d'une surface de marque FieldTurf en vue de la saison 2004. «La nouvelle surface de jeu sera une amélioration bien accueillie par les joueurs à cause de sa sécurité et de son confort», a précisé Claude Delorme, vice-président exécutif, administration affaires des Expos. Les Expos ont également renouvelé leur bail pour une durée d'un an au Stade olympique. L'équipe montréalaise disputera son match d'ouverture locale le 23 avril contre les Phillies de Philadelphie.

Entraînement annulé

(AP) — Le brouillard et de fortes chutes de neige ont entraîné l'annulation de la séance d'entraînement de l'épreuve de descente hommes de Kitzbuehel comptant pour la Coupe du monde de ski. Une autre séance a été programmée pour aujourd'hui.

Justin Speier signe avec les Blue Jays

(PC) — Les Blue Jays de Toronto ont accordé un contrat d'un an évalué à 1,6 millions au droitier Justin Speier, hier. Speier a présenté une fiche de 3-1, réalisé neuf sauvetages et affiché un moyen-

ne de points mérités de 4,05 en 72 présences avec les Rockies du Colorado, la saison dernière. En carrière, le dossier de Speier s'établit à 19-10 et il totalise 10 sauvetages. Il a aussi évolué avec les Cubs de Chicago, les Marlins de la Floride, les Braves d'Atlanta et les Indiens de Cleveland.

Doug Doull est suspendu

(PC) — L'attaquant Doug Doull des Bruins de Boston a été suspendu pour un match, hier, pour son geste à l'endroit de Petr Nedved pendant le match contre les Rangers de New York, lundi après-midi. Doull avait écopé d'une inculpation de match et d'une pénalité majeure pour charge au bâton à l'endroit de Nedved à 8:01 de la deuxième période.

HOCKEY

ASSOCIATION DE L'EST

Section Nord-Est							
	G	P	N	DP	BP	BC	Pts
Toronto	25	12	8	3	130	116	61
Ottawa	25	12	7	3	152	96	60
Boston	22	12	10	4	119	113	58
Montréal	24	16	2	2	122	102	56
Buffalo	18	24	5	1	112	126	42
Section Atlantique							
Philadelphie	22	11	10	5	129	109	59
New Jersey	23	11	10	1	105	82	57
N.Y. Islanders	22	20	4	1	134	121	49
N.Y. Rangers	18	18	7	4	125	127	47
Pittsburgh	11	29	5	3	91	172	30
Section Sud-Est							
Tampa Bay	21	16	2	2	110	100	50
Atlanta	21	21	4	2	138	143	48
Floride	15	19	3	99	123	43	
Caroline	15	21	9	2	87	115	41
Washington	14	26	5	2	114	146	35

ASSOCIATION DE L'OUEST

Section Centrale							
	G	P	N	DP	BP	BC	Pts
Detroit	27	14	5	2	154	109	61
St. Louis	25	13	6	1	117	107	57
Nashville	23	16	2	2	113	116	54
Columbus	12	24	7	3	93	127	34
Chicago	11	24	7	5	96	137	34
Section Nord-Ouest							
Colorado	26	11	7	2	141	102	61
Vancouver	25	14	7	2	135	108	59
Calgary	23	15	4	3	108	93	53
Edmonton	19	20	8	1	120	124	47
Minnesota	16	18	14	0	104	103	46
Section Pacifique							
San Jose	21	11	4	4	114	100	57
Dallas	21	20	8	0	97	110	50
Los Angeles	17	14	10	5	116	116	49
Phoenix	16	14	13	2	114	117	47
Anaheim	14	21	7	5	94	123	40

HIER

Montréal	4	Philadelphie	1
Ottawa	3	Caroline	1
Toronto	2	N.Y. Islanders	0
Edmonton	3	Dallas	0
Atlanta	4	Buffalo	1
Boston	4	N.Y. Rangers	1
New Jersey	3	Pittsburgh	0
Calgary	4	Los Angeles	0

Aujourd'hui

Toronto	à	Washington	, 19h00.
St. Louis	à	Columbus	, 19h00.
Caroline	à	New Jersey	, 19h30.
Colorado	à	Floride	, 19h30.
Chicago	à	Minnesota	, 20h00.
San Jose	à	Phoenix	, 21h00.
Tampa	à	Vancouver	, 22h00.

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

Professeur adjoint en mathématiques

Le Département de mathématiques et de génie industriel de l'École Polytechnique recherche des candidats pour combler un poste de professeur adjoint en mathématiques, spécialisé dans le domaine des processus et de l'optimisation stochastiques. Le professeur devra exercer avec dynamisme et créativité les fonctions de base associées à ce poste, entre autres, participer à l'enseignement aux trois cycles, diriger des étudiants aux grades supérieurs, réaliser des projets de recherche novateurs et collaborer avec les équipes de recherche internes et avec les industries.

Domaines de compétence considérés

- Processus stochastiques
- Optimisation stochastique
- Hydrologie statistique
- Applications dans le domaine de l'énergie (ressources hydriques)

La personne recherchée est titulaire d'un doctorat en mathématiques appliquées ou en génie avec une importante composante stochastique. Elle doit également montrer d'excellentes aptitudes pour la recherche et l'enseignement ainsi qu'une bonne connaissance du français. Le statut de membre de l'Ordre des ingénieurs du Québec ou la capacité de l'obtenir constitue un atout. Ce poste, dont le traitement et les avantages sociaux sont déterminés selon les normes de la convention collective, mène à la permanence.

Date d'entrée en fonction : le plus tôt possible

Mise en candidature

Les candidats sont invités à soumettre leur curriculum vitae, un énoncé de leurs objectifs en enseignement et en recherche, une attestation de leurs diplômes, les noms de trois référents, quelques exemples de travaux liés au poste et des tirés à part de contributions récentes au :

Professeur Gilles Savard, directeur
Département de mathématiques et de génie industriel
École Polytechnique de Montréal
C.P. 6079, succursale Centre-ville
Montréal (Québec) H3C 3A7
Télécopieur : (514) 340-4086
Courriel : gilles.savard@polymtl.ca



L'examen de candidatures débutera le plus tôt possible et se poursuivra jusqu'à ce que le poste soit comblé. Seules les candidatures retenues recevront une réponse écrite.

Conformément aux exigences prescrites en matière d'immigration au Canada, cette offre s'adresse de préférence aux citoyens canadiens et aux résidents permanents. Nous offrons des chances d'emploi égales à tous.



Le Département d'études françaises de l'Université York sollicite de candidatures en vue d'engager un/e spécialiste en littérature québécoise pour un poste de professeur adjoint menant à la permanence. Les candidat/e/s qualifié/e/s pour ce poste auront : un doctorat en littérature québécoise, un excellent dossier de publications dans cette spécialité, une solide formation en théorie littéraire, de préférence dans le domaine de l'essai ou du théâtre, la capacité d'enseigner au premier cycle (des cours de littérature et de langue) et au deuxième cycle (des cours dans sa spécialité), et une aptitude à travailler efficacement en équipe.

La date d'entrée en fonction sera le 1^{er} juillet 2004, sous réserve d'approbation budgétaire. N.B. Ceci est une deuxième annonce pour ce poste. La date limite de dépôt des candidatures est repoussée au 15 février 2004.

Les candidat/e/s sont prié/e/s de faire parvenir une lettre de demande, accompagnée d'un curriculum vitae, d'une copie de leurs publications récentes et des évaluations récentes de leur enseignement, d'une déclaration de leur programme de recherche et d'une description de leur philosophie d'enseignant (deux ou trois pages maximum chacune) et trois lettres d'appréciation confidentielles envoyées directement par leur auteur, à Monsieur Raymond Mougeon, Directeur, Département d'études françaises, 4700, rue Keele, N723 Édifice Ross, Université York, 4700 Keele, Toronto, Ontario, Canada M3J 1P5. Toute demande de renseignements peut également être adressée au Directeur par téléphone à (416) 736-2100, ext. 77070, par photocopieuse à (416) 736-5734 ou par courriel à rmougeon@yorku.ca. L'Université York a un programme d'équité en matière d'emploi. Pour des renseignements sur ce programme on peut consulter la page web : <http://www.yorku.ca/acadjobs> ou obtenir un exemplaire de la description de ce programme en contactant le bureau d'action positive ("affirmative action") au 416 736-5713.

Tous les candidat/e/s qualifié/e/s sont invité/e/s à postuler, toutefois, les citoyen/ne/s canadien/ne/s ou résident/e/s permanent/e/s seront considéré/e/s en priorité.

Carrières & Professions

RENSEIGNEMENTS :

Christiane LEGAULT :
514.985.3316
clegault@ledevoir.com



Collège privé recherche
**ENSEIGNANT(E)
JEUNE DIPLÔMÉ(E)**
ou sur le point de l'être pour
prendre en charge l'anglais au
3^e cycle du primaire
(17h00/semaine).
Qualités requises : dynamisme,
sérieux, fiabilité, n'ayant pas
éprouvé sa fiabilité de l'enseigne-
ment.

Arts et sciences

La Faculté des arts et des sciences sollicite des candidatures pour :

125 ANS

- > Un poste de professeure ou professeur, au rang d'adjoint, à l'École de criminologie, dans le champ de la criminologie.
- > Un poste de professeure ou professeur, au rang de titulaire, au Département d'études anglaises, pour occuper le poste de directeur ou directeur adjoint.
- > Un poste de professeure ou professeur, au rang d'adjoint, au Département de philosophie, dans le domaine de la philosophie de la biologie.
- > Un poste de professeure ou professeur, au rang d'adjoint, au Département de psychologie, dans le domaine de la psychologie sociale.
- > Un poste de professeure ou professeur, au rang d'adjoint, au Département de sociologie, dans le domaine de la sociologie de la santé.

Date d'entrée en fonction : Variable selon les postes (sous réserve d'approbation budgétaire)

Conformément aux exigences prescrites en matière d'immigration au Canada, cette annonce s'adresse en priorité aux citoyens canadiens et aux résidents permanents. L'Université souscrit à un programme d'accès à l'égalité en emploi pour les femmes et au principe d'équité en matière d'emploi.

Pour de plus amples informations, veuillez consulter notre site web : www.fas.umontreal.ca

Université
de Montréal

LES ENFANTS DU MONDE ONT BESOIN DE VOTRE AIDE



- ▲ comme coopérant
- ▲ comme bénévole
- ▲ comme donateur

(514) 387-2541, poste 240

Nous vous aiderons à les aider

www.monde.ca